

**L'ASSURANCE MONT-ROYAL**  
 Compagnie Indépendante (Incendie)  
**Bureaux : 1720 rue Notre-Dame**  
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL  
 RODOLPHE FORGET, Président.  
 J. E. OLÉMENT Jr., Gérant-Général.

**"La Providence"**  
 ASSURANCE CONTRE LE FEU  
 Bureau Principal : 52, rue St-Jacques,  
 MONTREAL.  
 SPÉCIALITÉS : Risques Commerciaux à 20 p.c. de  
 réduction—Pourquoi tous les marchands ne  
 profiteraient-ils pas de ce grand avantage? La Cie  
 n'a aucune réclamation non payée—On demande  
 des Agents—S'adresser à  
**L. A. PICARD, Gérant.**

**Sun Life Assurance Company  
 of Canada**  
 Bureau Principal, - MONTREAL  
 L'homme habile à prendre des assurances et  
 qui veut conduire son affaire d'une manière  
 strictement honnête et honorable, a une excel-  
 lente occasion de le faire dans cette Compagnie  
 "Prospère et Progressive." Ecrivez au Surin-  
 tendant des Agences à Montréal.

**LA PROVINCIALE**  
 Assurance-Mutuelle-Incendie  
 Bureau-chef: EDIFICE GUARDIAN  
 160, RUE ST-JACQUES  
 MONTREAL.  
 Sécurité absolue. Taux raisonnables.  
 AGENTS demandés dans toutes les localités.

**LA CANADA LIFE A PAYÉ**  
 en 1905, aux détenteurs de polices ou  
 à leurs représentants : : : : :  
**\$3,272,000**  
 contre des paiements similaires de  
**\$4,954,000**  
 faits par les vingt-et-une autres com-  
 pagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1853)  
**The Phenix Insurance Company  
 OF BROOKLYN**  
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30  
**Robert Hampson & Son, Agents,**  
 89 rue St-Sacrement, Montréal

**Assurances**

CONVENTION ANNUELLE DES COM-  
 MISSAIRES D'ASSURANCE DES  
 ETATS-UNIS

[Suite]

Le besoin de règles strictes concernant  
 les placements de fonds des compagnies  
 d'assurance, ainsi que l'accumulation et  
 l'emploi de fonds improductifs, est évi-  
 dent. Chaque état doit nécessairement  
 avoir la main sur les placements de ses  
 propres compagnies et quelles que soient  
 les recommandations faites à ce sujet,  
 elles devraient être accompagnées de  
 stipulations pour les modifications à ap-  
 porter conformément aux conditions va-  
 riées des différents états. Il est évident  
 qu'un genre de placements auquel on  
 pourrait s'objecter dans un état, serait,  
 pour des raisons locales, tout-à-fait ac-  
 ceptable dans un autre.

L'assurance-vie a complètement dé-  
 montré sa stabilité. On s'accorde géné-  
 ralement à reconnaître que c'est une ins-  
 titution de bienfaisance. A cette stabilité  
 et à cette bienfaisance, il reste à ajouter  
 les principes de justice égale et exacte  
 pour tous.

Les sociétés de bienfaisance, qui don-  
 nent la protection aux masses, ont droit  
 à notre considération la plus attentive  
 et la plus réfléchie. Elles ont accompli  
 beaucoup de bien dans leur sphère et je  
 crois sincèrement qu'il n'est personne  
 parmi nous qui n'ait la plus profonde  
 sympathie pour le but qu'elles poursui-  
 vent. Toute législation nécessaire pour  
 leur maintien doit être obtenue, d'après  
 moi, par leur coopération. Les membres  
 de cette convention peuvent faire beau-  
 coup pour obtenir le but désiré, en exi-  
 geant des rapports annuels qui rensei-  
 gneront les fonctionnaires et les mem-  
 bres de ces sociétés, ainsi que le public  
 en général, sur les défauts qui doivent  
 être corrigés, si ces sociétés doivent  
 continuer à exister.

Les conditions inusitées qui ont préva-  
 lu l'année dernière n'ont pas concerné  
 seulement l'assurance-vie. La calamité de  
 l'ouest, a imposé à l'assurance contre  
 l'incendie un fardeau entièrement inat-  
 tendu et sans précédent.

Dans l'espace de trois jours et dans  
 une seule ville, les compagnies d'assu-  
 rance contre l'incendie ont souffert des  
 pertes surpassant la perte totale occa-  
 sionnée par les incendies précédents  
 survenus dans ce pays. Dans nombre de  
 cas, les surplus accumulés pendant des  
 années ont été anéantis et les action-  
 naires se sont vus dans la nécessité de  
 fournir de nouveaux fonds s'élevant à

**COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.**  
 d'Assurance contre l'Incendie  
 Ci-devant  
 LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE  
 CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.  
 ÉTABLIE EN 1859  
 Capital autorisé - - - \$1,000,000.00  
 Actif net excédant - - - 460,000.00  
 Dépot au gouvernement du Canada  
 pour la garantie des porteurs  
 de polices - - - 60,000.00  
 Sinistres payés à date - - - 888,021.10  
 Cie indépendante. Taux modérés.  
 A. A. LABRECQUE, Président.  
 J. B. LAFLEUR, Gérant.  
 BUREAU PRINCIPAL :  
 59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"  
 MONTREAL  
 On demande des agents pour les localités non  
 représentées.

Ecoutez attentivement, répondez pru-  
 demment, décidez-vous promptement.

**WESTERN**  
 Assurance Co.  
 Compagnie d'Assurance contre l'Incendie  
 et sur la Marine  
 INCORPORÉE EN 1851  
 CAPITAL PAYÉ - - - \$1,500,000  
 ACTIF, au-delà de - - - 3,460,000  
 REVENU pour 1905, au-delà de 3,680,000  
 Bureau Principal: TORONTO, Ont  
 Hon. Geo. A. Cox, Président.  
 J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur Gérant  
 C. C. FOSTER, Secrétaire.  
 Succursale de Montréal :  
 189 rue Saint-Jacques.  
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**LIVERPOOL & LONDON & GLOBE**  
 L'actif en espèce dépasse - - - \$56,000,000  
 Les Placements Canadiens dé-  
 passent - - - 3,750,000  
 Les Réclamations payées dépas-  
 sent - - - 230,000,000  
 SUCCURSALE CANADIENNE :  
 Bureau Principal, Edifice de la Cité, Montreal.  
 Directeurs Canadiens :  
 E. S. CLOUSTON, Ecr. Président  
 GEO. E. DRUMMOND, Ecr., F. W. THOMPSON,  
 Ecr., JAMES CRATHEBN Ecr.  
 J. GARDNER THOMPSON, Gérant Résident.  
 W. M. JACKSON, Assistant Gérant.

La publicité, c'est la multiplication des  
 ventes.

**THE METROPOLITAN LIFE INS. CO.**  
 Incorporée par l'état de New-York.  
**La Compagnie du Peuple, par le  
 Peuple, pour le Peuple.**  
**ACTIF : \$151,663 477 29**  
 A plus de polices payant primes en force (11 ans)  
 aux États-Unis et au Canada que n'importe quelle  
 autre compagnie et, pendant chacune des dix années  
 passées, a accepté et émis plus de polices nouvelles  
 en Amérique que n'importe quelle autre compagnie.  
**MOYENNE D'UNE JOURNÉE D'OUVRAGE.**  
 Réclamations payées..... 395  
 Polices échues..... 6,972  
 Nouvelles Assurances inscrites, Par { \$1,502,484.00  
 Paiements aux porteurs de Poli- jour  
 ces et additions à la Réserve... } \$123,788 29  
 Actif accru..... } \$ 77,275.94  
 A déposé avec le Gouvernement du Dominion,  
 pour la protection des détenteurs de polices au Ca-  
 nada en titres Canadiens, plus de \$3,000,000.00.  
 \$1,596,509,769.00 d'assurances en vigueur sur  
 8,596,705 Polices.